

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants : quelles implications pour les individus ?

Xavier THIERRY
INED, Paris, France

Dans un texte intitulé « Régimes démographiques et âges de la vie », écrit il y a une vingtaine d'années, Louis Roussel et Alain Girard¹ avaient brossé, sous forme d'hypothèse les conséquences de l'allongement de la durée de la vie et de la réduction du nombre d'enfants sur la place de l'individu dans le déroulement des générations.

Schématiquement, ce changement démographique aurait modifié la perception que les individus ont du temps. Lorsque l'âge de la mort était imprévisible, les principaux événements de la vie s'égrenaient sur le fil d'un temps voué au destin. Les hommes n'ayant aucune garantie sur la durée de leur vie, la projection de leur existence personnelle sur le long terme était déraisonnable. Cette logique pré-transitionnelle contraignait les générations successives à se préoccuper avant tout de la reproduction du patrimoine familial, les aspirations des individus comptant pour peu de choses.

Les deux changements fondamentaux dans l'ordre démographique ont mis progressivement fin à cette logique du destin au profit d'une perception du temps sur lequel l'individu a davantage de prise.

Les probabilités de décéder ayant reflué aux âges élevés, l'accaparement féminin autour de la vie génésique s'étant relâché, les individus ont peu à peu conquis la possibilité de se forger un projet de vie plus autonome par rapport au groupe social d'appartenance.

Ces bouleversements auraient multiplié le nombre d'étapes du cycle de vie, en créant notamment la phase de la jeunesse, inexistante dans l'ancien régime, et redéfini le contenu de certains stades : la phase adulte active, celle qui s'écoule entre le moment de la formation de sa propre famille et le moment du retrait de la vie professionnelle a probablement gagné en temps disponible pour soi. Quand l'horizon de la mort s'éloigne et que l'éventualité d'une grossesse non désirée disparaît, ce cycle de vie ainsi libéré des contingences se prête à des comportements nouveaux dans la gestion de son capital-temps.

Toutes sortes d'arbitrages dans la manière de faire se succéder étude, emploi et maternité sont a priori concevables : ces nouvelles articulations possibles aboutissent à une vision en apparence complexe des trajectoires individuelles, mais peut-être y a-t-il un certain ordre sous-jacent à dégager.

Notons que si l'invention de nouvelles trajectoires ressortent du domaine de la liberté individuelle, elles peuvent entraîner des contradictions sociales, dont la sous-fécondité est un élément bien connu. Les communications d'E. de La Rochebrochard et H. Léridon et, ainsi que celle de C. de Guibert-Lantoine, soulignent la progression de ce phénomène.

Comment les événements se succèdent-ils ? Quelles sont les transitions les plus fréquentes ? Et d'après quels rythmes ? Voilà les questions auxquelles nous souhaitons répondre.

Dans le texte de l'appel à communication, nous avons, F. Prioux et moi-même, énuméré un certain nombre d'événements dont beaucoup se situent dans cette phase adulte active : maternité-paternité, grand-parentalité, entrée et sortie de la vie active, mode de conciliation vie familiale/vie professionnelle. Nous aurions pu aussi ajouter l'étape de la décohabitation des

¹ L. Roussel et A. Girard, « Régimes démographiques et âges de la vie », in *Actes du VII^e colloque national de démographie, Les âges de la vie*, Travaux et documents, Cahier n° 96, INED/PUF, 1982, p. 15-24.

enfants d'avec les parents qui pour ces derniers ferment la parenthèse parentale et recentre l'individu sur son lien conjugal.

Mais le programme de cette séance ne se réduisait pas à étudier ce seul moment de l'existence, nous souhaitions balayer tout le spectre des âges, en se penchant notamment sur la période de la vieillesse, que l'on peut scinder en une première étape où l'individu jouit de la plénitude de ses moyens, au côté de son conjoint, et en une deuxième étape plus problématique, tributaire de l'apparition de ses propres limites fonctionnelles ou de la perte de son conjoint.

Nous nous attendions donc à recevoir un type particulier de contribution, identifiant les nouveaux modes d'articulation des étapes de la vie, établissant leur distribution par âge et la fréquence des transitions de l'une à l'autre, dans des générations ayant connu des niveaux différents de mortalité et de fécondité.

Sur les huit communications présentées dans cette séance, deux entrent plus particulièrement dans cette conception initiale du problème : il s'agit de la communication de N. Kishimba et de celle de A. Monnier et de S. Penneç.

La communication de N. Kishimba traite des effets de la baisse de la fécondité et du recul de l'âge au mariage sur le processus de déscolarisation des jeunes adultes et sur l'activité économique de femmes camerounaises. Cette tentative de démonstration n'a pu totalement aboutir du fait que la transition démographique ne semble pas avoir atteint dans ce pays un niveau suffisant d'avancement pour que l'on puisse dès maintenant en enregistrer les effets. Cependant une conclusion intéressante de cette étude est que la formation précoce d'une famille constitue un handicap, non seulement pour la scolarité des femmes, mais aussi pour celle des hommes. Dans un pays où la division sexuelle des rôles est très marquée, cette indication laisse penser –c'est l'auteur lui-même qui soulève cette hypothèse- que certains changements d'attitude ne résultent pas nécessairement d'évolutions démographiques, mais peuvent être conditionnés par une modification du contexte socio-économique. C'est l'idée que la *transition de crise* serait plus influente que la *transition démographique*.

La seconde communication, celle de A. Monnier et S. Penneç, correspond parfaitement aux attentes de cette séance. A l'aide de méthodes de micro-simulation intégrant à la fois l'évolution de la mortalité et de la fécondité sur un grand éventail de générations, ils calculent la fréquence selon laquelle un individu, ego, voit mourir les différents représentants de son entourage familial (grands-parents, parents, conjoint, frères et sœurs, ses propres enfants) et établissent comment ces différents deuils s'échelonnent au fil des âges.

Les changements dans l'expérience de la mort des membres de la parenté sont mis en évidence de façon extrêmement claire, en comparant le vécu d'une génération née au milieu du XIXe à celui d'une autre décalée d'un siècle. Je n'en dis pas plus, nous les entendrons en premier.

Si les autres communications correspondent moins à ce que nous pensions trouver dans cette séance, cela ne veut pas dire qu'elles nous ont déçus, car en fait, elles traitent des implications individuelles suivant d'autres perspectives, qui soulèvent des questions très intéressantes.

Deux communications tournent autour de ce que l'on pourrait appeler l'expérience des situations extrêmes. Il s'agit de la communication de E. de la Rochebrochard et H. Leridon , et celle de J.M. Robine.

L'allongement de la vie et le retard croissant de l'âge à la maternité ont eu pour effet de multiplier les cas de survenue d'événements démographiques à des âges où il était très peu fréquent de les observer autrefois. On ne prenait donc pas la peine de s'y intéresser car leur influence sur le niveau des indices était très faible. Ces événements ne peuvent plus être ignorés aujourd'hui. Il s'agit dans la communication de E. de la Rochebrochard/H. Leridon des maternités très tardives et dans la communication de J.M. Robine des décès aux grands âges.

L'observation de ces situations extrêmes ne pose pas seulement des problèmes techniques. Elle soulève des interrogations plus générales.

La recherche sur les difficultés rencontrées par les couples pour avoir un enfant quand la femme est âgée débouche naturellement sur l'utilisation des méthodes de Procréation Médicalement Assistée. Les auteurs de cette communication soulignent les limites médicales et les dérives sociales autour de ces méthodes.

- 1) d'une part leur efficacité décroît avec l'âge et il est donc vain, pour l'instant, d'en attendre des solutions systématiques au problème qu'engendre le retard de l'âge à la maternité.
- 2) d'autre part l'usage de ces méthodes au-delà d'un certain âge pose la question d'une éventuelle réglementation qui en limiterait l'accès aux femmes âgées, mettons de plus de 50 ans.

Si l'âge à la première maternité est en France trop bas pour que la naissance du premier enfant puisse très fréquemment être entravée par des problèmes de stérilité, il en va différemment pour les autres parités. La difficulté à avoir un enfant supplémentaire se révèle aujourd'hui avec plus de force du fait de la multiplication des secondes unions qui suscitent des désirs d'enfants à des âges relativement tardifs et qui, dans un parcours matrimonial ininterrompu, soit seraient survenus plus tôt, soit pas du tout. Cependant, on peut se poser la question suivante : est-ce bien raisonnable de chercher à pallier le recul croissant de l'âge à la maternité, par l'usage de la technique médicale, la solution étant peut-être à chercher plutôt du côté d'une autre organisation des différents temps de l'existence individuelle, qui soit plus propice à la fécondité ?

Après les limites de la vie génésique, venons-en aux limites de la vie tout court avec le texte proposé par *J.M. Robine*. Il montre que l'augmentation de l'espérance de vie ne s'accompagne plus depuis les années cinquante d'une réduction de la dispersion des durées de vie individuelles. Cet arrêt dans la concentration des décès autour de l'âge modal le conduit à trancher en faveur de la thèse selon laquelle l'allongement de la vie s'accompagne d'un report dans l'âge d'apparition des maladies. Il parvient à cette conclusion sans recourir à des données de morbidité mais en analysant la distribution des âges au décès. Il n'y aurait donc pas de limite à la vie humaine. Ce qui au plan de l'expérience individuelle ouvre une brèche permettant à l'individu d'explorer, de conquérir l'étendue et les limites de sa vie, pour reprendre les propres termes de l'auteur.

Le point commun des deux textes suivants, présentés l'un par *L. Martel, A. Bélanger et J.M. Berthelot*, l'autre par *F. Munoz-Pérez*, est d'analyser les mécanismes conduisant à un nombre donné d'individus jugés en état d'incapacité, même si la nature de l'incapacité est différente d'un travail à l'autre (physique ou juridique). Mais ce qui différencie le plus ces deux textes, du point de vue de la méthode, c'est l'angle qui est pris : les uns se placent sous l'angle du vieillissement individuel tandis que *F. Munoz-Pérez* se situe sur le terrain du vieillissement collectif.

La communication canadienne proposée par *L. Martel, A. Bélanger et J.M. Berthelot*, donne un certain nombre de mesures de la fréquence et des déterminants de la perte d'autonomie, mais de façon plus originale, complète cette première approche par une étude du phénomène inverse : celui du regain d'autonomie. Par exemple vers 80 ans, un quart des individus dépendants ont retrouvé leur autonomie. C'est une bonne nouvelle qui rompt le déterminisme liant vieillissement des personnes et déclin irréversible des capacités.

La communication de *F. Munoz-Pérez* consiste en un exercice classique de projections démographiques qui permet de déterminer sûrement le poids des différents facteurs à l'origine de la croissance d'une population particulière : celle retenue par l'auteur est la population française des majeurs protégés par le régime de la tutelle ou de la curatelle. L'étude porte à la fois sur l'évolution passée et également sur une prospective. Les facteurs de croissance sont au nombre de trois : 1) la variation des effectifs générationnels (i.e. la succession de classes

pleines et de classes creuses), 2) la baisse de la mortalité qui conditionne à la fois l'effectif de la population susceptible d'être placée et la durée de survie en l'état d'incapacité et 3) les taux de placements qui sont la probabilité pour un individu de sexe et d'âge donné d'entrer dans cette population. F. Munoz-Pérez montre que, sous le seul effet des deux premiers facteurs, la population des incapables majeurs est appelée à croître fortement au cours des deux prochaines décennies. Comme l'influence de ces deux facteurs sont à peu près inévitables, F. Munoz-Pérez semble nous dire que la seule marge de manœuvre dont on dispose pour contenir l'effectif de la population à ce niveau est de geler l'évolution des taux de placements, dont l'impact dans l'évolution passée a été considérable. Mais comment faire ? La possibilité pour un individu d'être placé en situation d'incapable dépend de facteurs sociaux et institutionnels nous dit-il, mais peut-être pourra-t-il préciser sa pensée sur ce point et nous dire, si cette croissance inéluctable du nombre de majeurs protégés implique de la part des individus un comportement particulier de nature à contenir la progression des taux de placement ? En d'autres termes, l'individu peut-il jouer un rôle pour infléchir le risque d'une mise sous tutelle ?

Ces deux communications qui sont parties d'un point de vue opposé pourraient se rejoindre sur ce point, en remettant l'individu au centre.

Le dernier groupe de communications porte sur le rôle de la fécondité et de la nuptialité dans les trajectoires individuelles. Le point commun entre ces trois communications tient à une approche qui n'est pas purement individuelle, mais l'inscrit dans le cadre du couple. Il s'agit des communications de *P. Festy et L. Prokofieva*, de celle de *C. de Guibert-Lantoine*, et de celle de *N. Kishimba*, dont nous avons déjà parlé.

En effet, les enfants ont un père et une mère et la majorité vivent au sein d'un couple, du moins au départ. De sorte que la question de la charge des enfants repose avec plus ou moins d'équilibre sur deux personnes. Selon le degré d'égalité conjugale, les trajectoires des hommes et des femmes vont être différemment affectées par la présence d'un enfant. En d'autres termes, la réflexion autour de laquelle tournent ces trois textes porte sur le statut de la femme au sein du couple. Ils vont même plus loin puisqu'ils tentent de distinguer l'impact du rôle de mère de l'impact du rôle d'épouse. Qu'est-ce qui contraint le plus les femmes : avoir des enfants ou vivre en couple ?

Ces trois textes n'étudient pas le même moment du parcours féminin.

Celui de *C. de Guibert-Lantoine* traite de la fréquence des secondes unions selon les caractéristiques de la première union, celui de *P. Festy/L. Prokofieva* traite de la mobilité professionnelle pendant le mariage et après le divorce. Au fond, l'analyse de *C. Lantoine* voit dans la baisse de la fécondité - et même dans l'infécondité- une conséquence positive pour les femmes ; ce que réfute *P. Festy et L. Prokofieva* pour lesquels fécondité et statut de la femme sont deux données indépendantes. Pour eux c'est le lien conjugal qu'il faut faire évoluer.

Celui de *N. Kishimba* traite de la scolarité et de l'activité économique selon l'âge à la formation d'une famille.

Tous font le constat d'un handicap féminin :

- les femmes séparées forment moins sur une nouvelle union que les hommes,
- les femmes mariées et divorcées ont une mobilité professionnelle plus faible,
- les femmes mariées jeunes doivent plus souvent interrompre leurs études que les jeunes époux.

Analysant les raisons de ce handicap féminin, la communication de *P. Festy/L. Prokofieva* et celle de *C. Lantoine* aboutissent à des conclusions différentes :

- *C. Lantoine* montre que la présence d'un enfant influe négativement sur la probabilité de former un nouveau couple. Par contre le statut conjugal au sein de la première union (épouse ou concubine) est sans effet.

– P. Festy/L. Prokofieva montrent au contraire que la charge des enfants n'est pas le facteur susceptible d'expliquer ce handicap. Il faudrait plutôt incriminer le statut de la femme mariée.

En terme de perspective sur l'évolution des rapports homme-femme, là aussi les conclusions divergent :

– C. Lantoin pense que les chances de reformer un nouveau couple vont s'égaliser suivant qu'on est un homme ou bien une femme, du fait que les premières unions sont de plus en plus souvent sans enfant, ce qui facilite la remise en couple des femmes seules.

– P. Festy/L. Prokofieva sont plus pessimistes dans le contexte russe dans la mesure où les femmes en situation monoparentale aujourd'hui reçoivent moins d'aide des pouvoirs publics que dans le passé.

La divergence des conclusions a donc pour mérite de montrer que les évolutions démographiques n'ont pas nécessairement des implications unilatérales et soulignent alors que les grandes transformations démographiques (au premier plan desquelles la baisse de la fécondité et de la mortalité) s'insèrent toujours dans un contexte institutionnel et sociétal particulier, d'où découlent des conséquences variables en terme d'ajustement des comportements. Ce sera l'objet d'autres séances de ce colloque.